

Année 2020, numéro 2

Avril 2020

# Le Terroir

## Message de la présidente

Chères productrices, chers producteurs,

Soyons fiers et solidaires, nous savons que la situation de pandémie actuelle est très préoccupante. Personne d'entre nous n'aurait pu penser vivre une telle situation. Pourtant, nous y voilà. Soyez assuré que nous sommes là pour vous et que nous surveillons la situation de près. N'hésitez pas à communiquer avec moi au 418-392-0026 ou avec un membre de l'équipe pour tout questionnement.

Le gouvernement l'a dit, *Les producteurs agricoles, les entreprises agricoles du Québec, nous sommes essentiels!* Nous avons toujours été là. Nous le serons toujours parce que notre métier c'est, oui, de faire pousser des légumes, des grains, d'élever des animaux, mais c'est surtout d'utiliser les ressources que la terre nous donne pour nourrir notre population.

Malgré toutes les critiques que nous avons essuyées au cours des dernières semaines, des derniers mois, il n'en reste pas moins que nous sommes et resterons indispensables pour nos concitoyens au minimum 3 fois par jour.

Soyons fiers et solidaires. Continuons à faire ce que nous faisons de mieux: nourrir les Îles, la Gaspésie, le Québec.

Michèle Poirier, présidente

## Isolement de la région

Depuis le début de la crise de la COVID-19, il y a eu plusieurs bouleversements sur nos activités quotidiennes. Une des dernières mesures prises par le gouvernement est de contrôler l'accès à certaines régions du Québec, dont la nôtre.

Ainsi, il y a des contrôles policiers, accompagnés de la santé publique, qui valident les allées et venues des citoyens qui veulent changer de région.

Malgré ce contrôle, nous ne devrions pas avoir de problèmes de logistique de transport pour nos produits de ferme et d'entreprise de services, parce que nous sommes dans la liste des services essentiels.

Nous sommes présentement à mettre en place une procédure concertée et uniforme avec la Santé publique et la Sûreté du Québec pour être certains que les personnes qui doivent venir travailler en région peuvent passer aux postes de contrôle. Actuellement, seules les personnes qui ont une adresse de la Gaspésie - Les Îles sur leur permis de conduire peuvent passer aux barrages routiers.

Pour la région de la Gaspésie, le contrôle est au niveau de Sainte-Florence dans la Vallée de la Matapédia, aux Méchins, à la gare fluviale de Matane et aux frontières avec le Nouveau-Brunswick. Pour les Îles, c'est directement avec les ports et les aéroports.

## Plan de continuité à la ferme

Ce n'est pas parce que l'agriculture a été déclarée service essentiel que vous n'êtes pas à risque de contracter la COVID-19. Sans être alarmiste, nous vous conseillons d'établir un plan de continuité pour les activités à la ferme. Si l'un d'entre vous tombe malade, assurez-vous d'avoir un plan B. Qui s'occupera des animaux, d'arroser les plants, de prévoir les travaux aux champs, etc.? Si jamais vous êtes seul sur la ferme et qu'aucun membre de votre famille ne peut vous remplacer, avez-vous pensé à vous entraider avec des producteurs situés à proximité?

## Information

Beaucoup d'informations circulent en ce moment, nous vous invitons à utiliser des sources d'informations fiables. Nous vous conseillons ces 2 sites : [www.quebec.ca](http://www.quebec.ca) et <https://www.upa.qc.ca/fr/covid-19/>



## Au temps de la COVID-19, pensons prévention

Voici quelques conseils qui pourraient s'avérer utiles pour vos entreprises en cette période de pandémie.

La distanciation sociale : distance entre des individus qui ne vivent pas dans la même résidence. Il est primordial de garder des contacts avec vos employés à une distance minimale de 2 mètres. Idéalement, il s'agit aussi de restreindre l'accès à votre entreprise, interdire les visites de l'entreprise, limiter le nombre d'intervenants qui se présentent (vétérinaire, réparateurs, etc.) aux urgences uniquement. C'est aussi prévoir un site de dépôt et de récupération pour les livraisons, idéalement situé à l'extérieur des bâtiments (étable, chambre froide, résidence, etc.) et de bien l'identifier.

Nous vous invitons également à adopter des mesures d'hygiène exceptionnelles, soit se laver les mains régulièrement, tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir et se laver les mains par la suite, éviter les rassemblements (ex. les pauses, les heures de dîner). N'oubliez pas que la machinerie et les autres équipements de ferme doivent être lavés régulièrement afin d'assurer votre sécurité et celle de vos employés.

Ce ne sont que quelques exemples de ce qui peut être mis en pratique sur la ferme. Nous vous invitons à consulter le site suivant afin d'avoir plus d'informations: <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2947-travailleurs-agricoles-covid19.pdf> Certains groupes spécialisés ont également traité de ce sujet. N'hésitez pas à consulter leurs indications.

## Quarantaine, isolement et santé mentale

La situation actuelle amène son lot d'incertitudes et peut être une source de stress et d'anxiété supplémentaire.

Si vous avez besoin d'aide pour vous ou pour un proche, vous pouvez contacter un **travailleur de rang** de l'organisme Au cœur des familles agricoles. Le service est gratuit et confidentiel : **450 768-6995**.

Si vous ou une personne de votre entourage avez des idées suicidaires, contactez votre **Centre de prévention du suicide** régional au **1 866-APPELLE**.

## Développer nos productions après la COVID-19

La pandémie aura une fin à un moment donné et il faudra **reprendre le cours des choses**. Le programme de **Soutien aux Productions agricoles** et agroalimentaires de la Gaspésie (SPAAG) offrira de l'aide afin de soutenir des initiatives de **développement pour les entreprises** agricoles. Cette entente sectorielle pourra aider autant **des projets individuels que collectifs**. Afin de profiter de cette opportunité d'aide, et voir comment **améliorer la situation de votre entreprise**, informez-vous de nos services.

## Bureaux de la Fédération de l'UPA

Veuillez noter que les bureaux de la Fédération de l'UPA de la Gaspésie - Les Îles sont fermés aux clients et aux visiteurs. Il est toujours possible de communiquer avec l'équipe par téléphone ou par courriel:

**Guy Gallant**, directeur régional, secrétaire du bovin 418-392-4466, poste 208 [ggallant@upa.qc.ca](mailto:ggallant@upa.qc.ca)

**Stéphane Day**, directeur adjoint, secrétaire du lait 418-392-4466, poste 230 [sday@upa.qc.ca](mailto:sday@upa.qc.ca)

**Karina Espinoza-Rivière**, conseillère en aménagement et vie syndicale, relève agricole 418-392-4466, poste 290 [kriviere@upa.qc.ca](mailto:kriviere@upa.qc.ca)

**Cindy Gagné**, conseillère aux entreprises développement, main-d'œuvre et formation 418-392-4466, poste 209 [cindygagne@upa.qc.ca](mailto:cindygagne@upa.qc.ca)

**Germain Babin**, agent de spécialités, agneaux-moutons, CUMA, ARTERRE, AGROFOR 418-392-4466, poste 224 [gbabin@upa.qc.ca](mailto:gbabin@upa.qc.ca)

**Martyn Robertson**, secrétaire de direction 418-392-4466, poste 0 [gaspesie-iles@upa.qc.ca](mailto:gaspesie-iles@upa.qc.ca)

## SCF Gaspésie - Les Îles

Le SCF Gaspésie - Les Îles maintient ses activités. Il est toujours possible de joindre Sabrina Leblanc, CPA, CA pour le suivi de votre dossier à distance. Si vous avez des questions sur les multiples programmes concernant la COVID-19, il est également possible de la contacter. Concernant vos impôts, vous pouvez transmettre vos documents par la poste, par télécopie ou encore par courriel.

Pour joindre Sabrina Leblanc, CPA, CA

Téléphone : 418-392-4466, poste 214 Télécopie: 418-392-7398 courriel: [sabrinaleblanc@scfcpa.ca](mailto:sabrinaleblanc@scfcpa.ca)

## Information aux producteurs

Au cours des deux dernières semaines, nous avons fait parvenir de l'information à tous les producteurs agricoles dont nous avons l'adresse courriel. Vous ne l'avez pas reçu? Transmettez-nous un courriel avec votre nom et le nom de votre entreprise à l'adresse suivante: [gaspesie-iles@upa.qc.ca](mailto:gaspesie-iles@upa.qc.ca)

